

# Le bulletin de Charles

Vendredi 4 février 2022

## *SchoolMessenger*

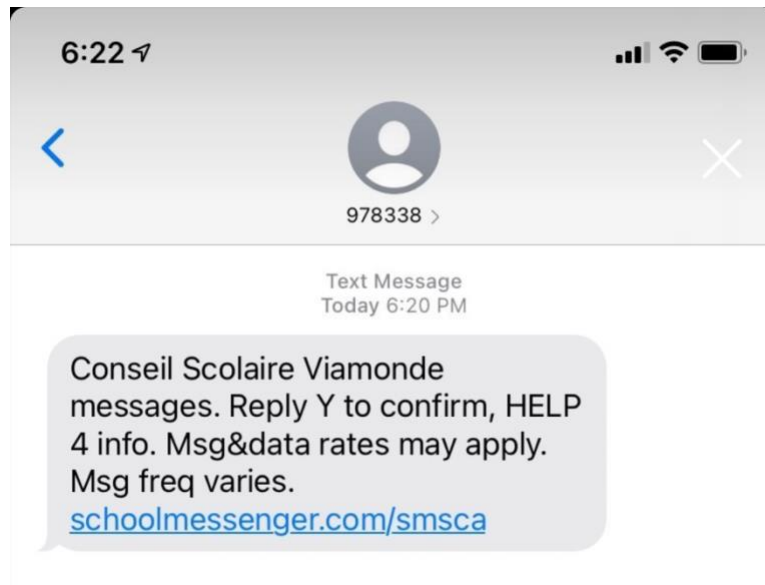


Le système de communication aux familles pour l'assiduité des élèves et les messages importants de la direction de l'école ou du Conseil va changer.

Le nouveau système, intitulé *SchoolMessenger*, nous permettra de communiquer de façon proactive avec les familles au moyen de messages vocaux, de messages textes (SMS) et/ou de courriels. Les messages envoyés porteront sur les absences et retards des élèves, les rencontres de parents, les situations d'urgence, ou autres sujets importants. De plus, ce système est conforme avec La Loi canadienne anti-pourriel (LCAP) et respecte la politique [1,09 du Conseil relative à l'accès à l'information et protection de la vie privée.](#)

Pour recevoir les messages vocaux et courriels de l'école et du Conseil, vous devez donner votre accord lorsque le secrétariat vous envoie une fiche personnelle en début d'année scolaire. N'hésitez pas à les contacter pour vous assurer que vos informations sont bien à jour.

En ce qui concerne les messages textes, vous recevrez dans les prochaines semaines un message SMS vous invitant à adhérer à ce service. Ce message sera en anglais, comme ceci :



Si vous souhaitez indiquer dès maintenant votre volonté d’y adhérer, il suffit d’envoyer un message texte indiquant « Y » ou « YES » au numéro suivant : 978338.

**À noter :**

- À tout moment, vous pouvez vous désabonner d’un mode de communication de l’école et du Conseil en nous contactant directement. Pour cesser de recevoir les messages texte, envoyez « STOP » au 978338.
- Le numéro 978338 ne peut pas être utilisé pour envoyer des messages pour motiver l’absence ou le retard de vos enfants. Pour ces messages ou tout autre type de communication, vous devez contacter le secrétariat de l’école en envoyant un courriel à : [assiduite-chsa@csviamonde.ca](mailto:assiduite-chsa@csviamonde.ca).

**Click [here](#) to view the letter in English about SchoolMessenger**

## La dictée P. G. L

Un rappel que vous pouvez commanditer la dictée P. G. L de votre enfant en :

- Lui accordant un montant pour chaque mot correctement écrit ;
- Lui remettant un montant fixe pour l'ensemble de sa dictée.

La dictée aura lieu dans chacune des classes de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> entre le 31 janvier et le 7 février. Les dons recueillis doivent se faire par le biais du site *SchoolDay* d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2022 (sur le site [school-day.com](http://school-day.com) → choisissez Services → puis Dictée PGL). Les parents qui feront un don de 20 \$ ou

plus et qui retourneront à l'école l'enveloppe de dons dûment complétée recevront un reçu fiscal en janvier 2023.

**Précision :** Il n'est pas nécessaire de faire un don pour que votre enfant participe à la dictée PGL. Toutes les classes y participent.

## À vos agendas !!

Les rencontres parents-enseignants pour discuter du premier bulletin de votre enfant auront lieu le **mercredi 23 février 2022, entre 16h et 20h.** Ce seront les rencontres en format virtuel (à travers Teams). Plus de détails à venir.

Les rendez-vous devront être réservés à travers le site Guichet Viamonde (School-day). Si vous n'avez pas encore créé votre accès *Schoolday*, veuillez contacter le secrétariat pour recevoir les informations de connexion.

## Objets perdus

Notre bac d'objets perdus se remplit de plus en plus. Nous vous prions d'identifier les vêtements de votre enfant en écrivant le nom sur l'étiquette. De cette façon, les vêtements seront facilement rendus aux propriétaires.

Un rappel que chaque premier vendredi du mois nous sortirons le bac à la clôture pour que vous puissiez faire des recherches d'objets perdus.

